



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6010086

N/REF : 10/12/2025 13H16 C:002640 I:31768
V/REF : F64048
V/Email reçu le Mercredi 10/12/2025 à 13H16

ALLIADE HABITAT

Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. 7514
IMMEUBLE : BOINTON
105-111, RUE DU GARET
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Dardilly, le 13 Janvier 2026

Référence Marché: 030354-ELF-001
LOCALISATION : ALLEE N 105 RUE DU GARET - LOGEMENT DAILLY TEL 0762256170 AU RDC
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER LE DETECTEUR DE FUMEE
Donneur d'ordre : Mme J. BERNARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

LE 05/01 A 09H15 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DAILLY AU RDC
FOURNITURE ET POSE DE 2 DETECTEURS DE FUMEE (DUPLEX)
CONTROLE ET ESSAIS DU BON FONCTIONNEMENT - OK

OBSERVATIONS : SR AB Email envoyé le 13/01/26 à 08H56 AMES
PG AB Email envoyé le 13/01/26 à 08H54 AMES
SR AB Email envoyé le 13/01/26 à 08H42 AMES
SR AB Email envoyé le 12/01/26 à 14H58 AMES
SR AB Email envoyé le 12/01/26 à 14H38 Mgab
PG AB Email envoyé le 12/01/26 à 11H55 M. D. GUYENNON por
SR AB Email envoyé le 12/01/26 à 11H54 M. D. GUYENNON por
SR AB Email envoyé le 12/01/26 à 11H49 AMES
SR AB Email envoyé le 12/01/26 à 09H27 CONTACT
SR AB Email envoyé le 12/01/26 à 09H25 Mme J. BERNARD



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6010086

PG AB Email envoyé le 12/01/26 a 09H08 envoi pour controle

SR AB Email envoyé le 12/01/26 a 08H53 AMES

SR AB Email envoyé le 09/01/26 a 11H45 Mme J. BERNARD

CETTE DEMANDE DE BON DE COMMANDE DE REGULARISATION VIENT EN COMPLEMENT
DU BON DE COMMANDE F56403 BLOQUE EN CHARGE A PAYER ET QUE NOUS N'AVONS
DONC PAS PU MODIFIER A LA LIVRAISON SUITE AUX TRAVAUX REELS FACTURES
ET SUITE A NOTRE PASSAGE SUR PLACE

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL1195-Installation Détecteur de Fumée	1	46,00	46,00
TOTAL H.T.				46,00
T.V.A. a 10,00%				4,60
TOTAL T.T.C.En EURO				50,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Beaujolais Val de Saône3
13 rue Claude Bernard BP.80165
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Emetteur : MME Jessica BERNARD

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Marché n°030354 -

10122025-1316

Prestation Parties Privatives

BON DE REGUL SUR COMMANDE F56403, Travaux à réaliser entre le 13/01/2026 et le 13/01/2026

Votre contact : MME ALVES Lucie (06 98 06 26 16)

BON DE REGUL SUR COMMANDE F56403

105 RUE DU GARET (ALH - 7514 - BOI1 - 105G)
105 RUE DU GARET
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE Logement n° 160002, porte
n°, Rez-de-chaussée, Type 4

Occupant : 592581/8 MME DAILLY Priscillia
portable : 0762256170

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
EL1220 - INTER ELF SUIVANT DEVIS	46,00	1,00 U	46,00	10,00%
Intervention d'électricité suivant devis.				
BON DE REGUL SUR COMMANDE F56403				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT	46,00 €
Total TVA	10,00% 4,60 €
Total TTC	50,60 €

Veillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

**Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07**

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR